

Les échos du Barrès

Commune de SAINT-VINCENT-DE-BARRES
Membre de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron



La mairie est ouverte :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

Et le lundi de 17h à 19h



04 75 65 15 93

En dehors des heures d'ouverture de la mairie :



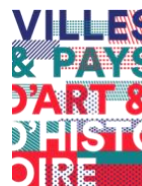
06 73 70 82 05 en cas d'urgence



saintvincentdebarres.fr



accueil@saintvincentdebarres.fr



Permanence des élus sur rendez-vous :

Paul SAVATIER : lundi et vendredi de 10h à 12h

Cédric MENIAUD : lundi de 15h à 17h

Véronique BROUT : mercredi de 10h à 12h

Dominique CHAIZE : jeudi de 17h30 à 19h

Françoise PELLORCE : mardi de 10h à 12h

Le mot du maire

Chères barrésiennes et chers barrésiens,

L'été 2025 se situe au 3^{ème} rang des plus chauds après 2003 et 2022. Avec une température moyenne de 22,2°C en France, soit une anomalie de +1,9°C, c'est le 4^{ème} consécutif très chaud. Des températures caniculaires ont été enregistrées à 2 reprises, en juin et en août. Le seuil de 35°C a souvent été dépassé, et même 40 à plusieurs reprises. Des pluies bienvenues mi-juillet et mi-août ont permis à la végétation de résister un peu, mais les arbres en particulier ont beaucoup souffert. Certains ont pris des teintes automnales précoces. Heureusement, les 4 premiers mois avaient été bien arrosés, ce qui avait reconstitué les réserves. Ainsi, la fontaine n'a pas tari totalement cette année.



Le changement climatique est à l'œuvre, nous le voyons bien. A notre niveau, nous devons continuer de nous adapter en faisant évoluer un certain nombre de comportements et d'habitudes dans un esprit de solidarité.

Comme chaque année, les fêtes et les marchés nocturnes de cet été ont rassemblé beaucoup de participants dans un bel esprit de convivialité tranquille. Merci aux organisatrices et aux bénévoles pour ces temps importants de notre vie collective.

Dans cet esprit, le 18 juillet, nous avons inauguré tous ensemble le Site du Rieutord dans une ambiance joyeuse, festive et conviviale. C'est un lieu d'animations et de loisirs sportifs, ludiques avec un restaurant-bar-guinguette qui répond aux attentes d'un grand nombre. Sa fréquentation, son engouement et son activité en ont témoigné de suite.

Au mois de mars prochain, vous allez élire un nouveau conseil municipal. Comme vous le savez, après le mandat de Maire que vous m'avez confié à 3 reprises (18 ans), je ne serai pas candidat. Je suis disponible pour apporter sereinement mon aide à des personnes intéressées pour participer à la vie de notre belle commune et à la constitution d'une nouvelle équipe. Des changements importants ont été apportés par la loi pour l'organisation et le déroulement de ces élections (fin du panachage et constitution de listes paritaires notamment voir article spécifique...).

Je vous souhaite un bel automne. Continuons à avoir plaisir à nous retrouver et à « Bien vivre ensemble à St Vincent de Barrès ». Faisons vivre au quotidien notre devise républicaine « Liberté-Egalité-Fraternité ».

Paul SAVATIER



Actualités municipales

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 23 juin 2025-20h30 et a délibéré favorablement sur les sujets suivants :

En préalable, M. le Maire informe le Conseil municipal que Mme Vanessa FAURE a décidé de démissionner de son mandat de conseillère municipale.

Communication par le Maire des décisions prises dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées en début de mandat par le conseil municipal :

- Commande à la société SCR pour un montant de 34.152,96 € TTC (28.460,80 € HT) pour le programme de voirie 2025 (Chemin des Fauries, Chemin d'Argence, abords du pont du Vignal, 6 points de tri, Rue de la Porte des Notables),
- Bail précaire de 3 années avec Mme Ingrid LAFRANCHE pour la gestion du nouveau restaurant-bar-guinguette et camping « Le Rieutord » pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2028,
- Commande à la société Entreprise Ardéchoise de Travaux Publics pour la préparation (terrassements, bordures, eaux pluviales...) de la Rue de la Portes des Notables et ses abords, pour un montant de 30.490 € TTC (25.409 € HT),
- Attribution du marché pour la réalisation de l'arrêt de bus de Tracieu à la société Pierroan TP pour un montant de 91.123 € TTC (75.978 € HT),
- Réalisation d'un emprunt de 250.000 € auprès de la Banque des Territoires au taux en vigueur du Livret A (soit actuellement 1,70 %) + 0,4% de frais sur une durée de 25 ans.

Puis les délibérations suivantes ont été adoptées :

- Renouvellement des postes pour assurer la surveillance de la garderie périscolaire, l'entretien des locaux scolaires et autres locaux, la surveillance de la cantine scolaire ainsi que le rôle d'ATSEM occasionnel pour durant l'année scolaire 2025/2026,
- Attribution de 3 aides exceptionnelles pour participation aux frais de déplacement à des finales de Championnat de France dans leurs disciplines sportives : 100 € chacune à Lilou BONNET et 100 € à Maëlya DURAND (Championnat de France UFOLEP de gymnastique les 8 et 9 juin dernier à Bordeaux) et 300 € à l'Association Pétanque du Barrès pour la participation de 3 de leurs membres au Championnat de France triplette masculin (21 et 22 juin à Pontorson, Mont Saint-Michel),
- Fixation à 35 € le prix de rachat des photos de l'exposition 2024 en extérieur dans les rues et places du village,
- Engagement d'une procédure de modification simplifiée du PLU afin de définir un secteur de taille et de capacité d'accueil limitées" (STECAL) pour la partie de la parcelle D 145 contenant les locaux actuels de la « cabane des chasseurs » et ses abords oubliés lors de la mise en place (2008) et de la révision générale (2019),
- Signature d'une convention de mise à disposition de terrain communal au profit de l'ACCA « L'Alouette » qui a construit au tout début des années 2000 une cabane sur la parcelle D 145,
- Attribution d'une subvention de 3.350 € maximum correspondant à 50 % des dépenses engagées par l'ACCA pour le raccordement de la cabane sise sur la parcelle D 145,
- La loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables, dite loi APER, vise à rattraper le retard de la France en matière d'énergies renouvelables. Elle a confié aux Chambres départementales la rédaction d'une proposition de document-cadre qui définit les surfaces agricoles et forestières qui pourraient être ouvertes à des projets d'installations

photovoltaïques. Ce travail ne concerne pas les 14 catégories de surfaces ouvertes d'office au photovoltaïque au sol (article L.111-58 et 59 du CU : anciennes carrières, anciens terrains militaires...), ni les projets d'agrivoltaïsme.

Les surfaces retenues concernent des terrains qui ont toujours été incultes, sans végétation notable et qui ne présentent aucun intérêt pour l'agriculture, même pour un pâturage extensif. La protection de l'agriculture et de ses éventuels besoins a été maximale. Au final, ce sont 202 ha qui ont été retenus sur le département et pour lesquels la Chambre d'agriculture et l'administration ne s'opposeront pas à l'étude et au dépôt de projets. Ce travail ne tient pas compte des faisabilités techniques, des conditions d'accès et de raccordement, des co-visibilités et des impacts paysagers. En effet, il reviendra ensuite à chaque projet potentiel de conduire les études nécessaires. Les permis de construire seront à la signature du préfet.

Saisi par la Préfecture le 7 mai 2025, la Commune a 2 mois pour formuler un avis, faute de quoi, il sera réputé favorable. Il y aura ensuite une consultation publique à l'automne avant un arrêté de la préfecture.

Avec 28 hectares potentiels sur les marnes des flancs du Coiron, la commune de Saint-Vincent-de-Barrès est particulièrement concernée. Au vu de tous ces éléments, le conseil a émis un avis défavorable, aussitôt transmis à la préfecture,

- Demande de cession d'un barnum (3x3) auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes,
- Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Ardèche au titre du Pacte routier pour le financement du programme de voirie 2025,
- Approbation du nouveau nom du Syndicat Départemental des Energies qui devient Territoire d'Energie 07

Elections municipales des 15 et 22 mars 2026

Ce qui change !

La loi n°2025-444 du 21 mai 2025 a apporté des modifications importantes pour les communes de moins de 1.000 habitants : afin d'harmoniser et simplifier les modes de scrutin, il s'agira dorénavant comme pour les autres communes, **d'une élection de liste, proportionnel et paritaire, à 2 tours** :

- Pour être candidat, il faut **l'être sur une liste** qui sera déclarée en Préfecture :
 - Pour St-Vincent, le nombre de conseillers à élire est de **15 (inchangé)**,
 - 2 remplaçants peuvent compléter la liste, soit 17 noms (*nouveau*),
 - Inversement, une liste incomplète de 13 noms peut se présenter (*nouveau*)
- Dans tous les cas, la liste doit être **paritaire** : la liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe,
- L'élection se fera par liste, il n'y a plus la possibilité de rayer des noms sur le bulletin de vote. C'est la **fin du « panachage »**. **Tout bulletin rayé sera déclaré « nul »** (*nouveau*),
- **Attribution proportionnelle** des sièges dans l'ordre de présentation sur chaque liste (*nouveau*) :
 - La liste arrivée en tête (majorité absolue au 1^{er} tour ou relative au second tour) aura la moitié des sièges (8 dans le cas de St-Vincent),
 - Les autres sièges (7) seront répartis entre les listes, y compris la 1^{ère}, à la représentation proportionnelle des résultats obtenus suivant la règle de la plus forte moyenne.
- **Election du maire et des adjoints** :
 - Tous les conseillers élisent le maire, femme ou homme (*inchangé*),
 - Afin d'assurer la parité, les adjoints (4 maximum pour St-Vincent) sont élus sur une liste composée alternativement d'un candidat de chaque sexe, indépendamment du maire (*nouveau*).
 -

NB. Depuis 2014, la parité est déjà assurée tant au conseil municipal de St-Vincent que pour les adjoints.

Sauf changement, les élections se dérouleront les **dimanches 15 mars 2026** pour le 1^{er} tour et le **22 mars** pour le second tour si aucune liste n'obtient la majorité absolue.

Il est possible de **s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6 février 2026** : inscription en ligne sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024.

Pour cela il faut :

- Posséder la nationalité française. Les citoyens de l'Union Européenne résidant dans la commune peuvent s'inscrire dans les mêmes conditions,
- Être majeur la veille de l'élection,
- Jouir de ses droits civiques et politiques,
- Avoir une attache avec la commune au titre de son domicile principal ou de sa qualité de contribuable (taxe foncière par exemple) ou de gérant de société implantée sur la commune.

Voirie

L'objectif que nous nous étions fixés de couvrir l'ensemble des routes communales d'une couche d'enrobé est quasiment atteint. Il reste quelques zones en bicouche qui avaient été refaites et qui ne nécessitaient pas d'intervention pour l'instant. Il reste également quelques points où des travaux de réseau sont en cours et qui vont être traités.

Ces derniers mois, 2 chantiers ont été réalisés :

- Le premier, dans la Rue de la Porte des Notables où il a fallu reprendre la structure de la chaussée afin de canaliser les eaux pluviales et poser une grille. Quelques bordures ont été posées afin de délimiter les zones de stationnement et la partie circulation. Une place de stationnement supplémentaire a vu le jour, et le chemin piétonnier servant de liaison avec le chemin des écoliers a été uniformisé. Quelques menus travaux d'aménagement paysager sont attendus pour finaliser ce chantier. Ce travail de préparation a été réalisé par l'entreprise EATP qui a passé le relais à l'entreprise SCR pour l'enrobé.



- Pour le deuxième chantier, nous avons travaillé avec le département pour créer un nouvel arrêt de bus au lieu-dit Tracieu, afin que les enfants puissent utiliser les bus en toute sécurité. L'entreprise PIERROAN TP a effectué les travaux de préparation qui nécessitaient le busage des fossés, la mise en forme de la structure à l'aide d'enrochement et la pose de trottoir réglementaire. L'entreprise SCR est encore une fois intervenue pour la couche d'enrobé.



Ecole

Le 24 juin, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie lors de laquelle la municipalité accueille les jeunes barrésiens qui terminent leur scolarité sur le regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Comme à l'accoutumée, les élus présents ont félicité 9 élèves qui fêtaient leur passage en 6^{ème} entourés de leur famille.

Après avoir rappelé le chemin déjà parcouru et les valeurs enseignées depuis la maternelle par leurs enseignant(e)s successifs et l'ensemble des agents municipaux intervenant dans les écoles, ils ont dressé un bref portrait de ce qui les attend au collège en leur demandant d'emporter avec eux les valeurs et enseignements acquis sur le RPI. Les futurs collégiens se sont vu remettre un bon d'achat dans un magasin privadois de fournitures scolaires ainsi qu'un livre sur Saint-Vincent-de-Barrès, avant de clôturer l'instant autour d'un verre. Nous souhaitons un bon parcours, scolaire et personnel à ces jeunes.



Les vacances terminées, c'est l'heure de la rentrée également à Saint-Vincent.

Le 1^{er} septembre, 60 élèves ont pris (ou repris) le chemin de l'école maternelle, sous les yeux émus de leurs parents.

Pour cette année 2025-2026, 20 « tout-petits » et « petits » ont été accueillis par Anne Coste, enseignante, et Assmyda Mazoyer, ATSEM.

19 « moyens » ont découvert une nouvelle jeune enseignante Chloé Issartial, et ont retrouvé Valérie Geneston, leur ATSEM de l'an passé.

Les 21 « grands » ont investi la classe de Stéphanie Scaringella, enseignante et directrice, secondée par Cathy Chebance et Laurence Dessaud, ATSEM.

A l'heure qu'il est, les quelques larmes du début d'année ont séché et c'est parti pour une année riche et active.



Avant et après l'école, comme d'habitude, la garderie accueille les élèves à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30. Pour rappel, une inscription annuelle est nécessaire pour fréquenter la garderie, et l'enfant doit apporter un ticket pour chaque jour de présence (ou 2 tickets s'il vient matin et soir). Les tickets sont à acheter préalablement dans une des trois mairies du RPI, au prix de 1 euro l'unité.

Les enfants retrouvent Bertille Plagnat, Laurence Dessaud et Virginie Ponton à la garderie, le temps de cantine étant toujours encadré par Virginie, Bertille et Claudine Gayte.

Vous croiserez peut-être une « nouvelle tête » en venant récupérer votre enfant, puisque Véronica Ruiz assurera cette année l'entretien du bâtiment école. Bienvenue à Véronica dans les effectifs de la Commune.

Retour sur l'été 2025

Cette année encore, les **marchés nocturnes** ont rythmé les semaines grâce à un rendez-vous incontournable tous les mercredis soir. L'ambiance y a été conviviale et sympathique, les associations ont rempli leur rôle pour étancher les soifs et les stands alimentaires pour satisfaire les papilles. Les artisans ont pu présenter leurs divers talents et les musiciens mettre des notes sur tout cet ensemble, dans des styles totalement différents à chaque concert.

Malheureusement, la météo n'a pas été toujours très favorable ! Une annulation, une soirée de canicule et trois après-midi pluvieuses ont démotivé beaucoup de visiteurs...

Mais le bilan reste toujours très positif, ces marchés permettent à tous de se retrouver pour passer de bonnes soirées estivales sur cette belle place du château éclairée par la lumière du soleil couchant.

Les expositions « **Les Estivales** » au foyer rural se sont enchaînées (4 dans l'été) pour la 10^{ème} année consécutive. Même la covid de 2020 ne les avait pas arrêtées ! Cette année encore, les artisans locaux de l'association ASCAR ont enchanté le lieu avec leur thème sur les contes et légendes. Puis se sont succédés 17 artistes sur les 3 autres quinzaines. De la peinture, du raku, des vitraux, des lampes, des objets en bois, en carton et en métal ! Des artistes d'ici (St-Vincent, St-Bauzile, St Lager) et d'ailleurs, un peu plus loin (Valence, le plateau ardéchois, Montélimar...) ; 1840 visiteurs ont franchi la porte pour les découvrir.

Le 8 août dans la cour de l'école maternelle, la trentaine de jeunes de la troupe des **Stages 10/15** a joué son spectacle musical « Origamonde » mêlant avec talent théâtre, cirque, musique et bruitage. Toujours un grand plaisir d'assister à cette représentation intégralement préparée et jouée par des jeunes entre 10 et 15 ans. Une colonie de vacances différente et une grande aventure pour eux.



Le Rieutord

Vous l'avez longtemps attendu, nous avons mis plusieurs années à l'imaginer et à le mettre en place, et maintenant il est presque terminé ! Le Rieutord renaît de ses cendres !

La partie sportive avait été installée l'automne dernier et les zones du city-park, des agrès de fitness, de la station de street workout et des terrains de pétanque ont été bien utilisées par toutes les générations.

Cet été, l'aire de jeux tant attendue pour les plus petits a remplacé l'ancienne piscine.

Deux sculptures métalliques offertes par l'artiste Zama (qui en avait déjà installé deux sur la place du château), accueillent les visiteurs sur le site.

Quant au nouveau bâtiment, nombre d'entre vous sont allés tester le bar-restaurant qui s'y est installé avec Ingrid aux manettes. Au vu de l'affluence le jour de l'ouverture, le jour de l'inauguration du site et en général tous les jours de l'été, le pari est gagné !

Maintenant que l'automne arrive, même si la terrasse est moins utilisée, le bar-restaurant reste ouvert (sauf le dimanche soir et le lundi) et les animations continuent certains week-ends. Vous trouverez toutes les informations utiles sur leur site internet et Facebook.

Il reste encore quelques aménagements à terminer :

- Le local associatif (dans l'ancien sanitaire du bas) ;
- Un peu de mobilier pour s'asseoir ou se détendre ;
- Un peu de végétation à planter ;
- ...





De nouveaux acteurs économiques sur la commune...

Retour au pays pour **Sylvain Landraud** qui a grandi sur St-Vincent avant de partir un peu plus loin... S'étant installé dans la maison de ses parents (2031, Route de la Pierre plantée), il y a déplacé son activité professionnelle (**IDS**) et propose du **dépannage informatique** toutes marques pour les professionnels et particuliers, en atelier et à domicile. En cas de problème, n'hésitez pas à le contacter au 06 79 61 57 69.



La maison étant suffisamment grande, il a laissé une place à une activité **bien-être** pour **Karine de Winne**, spécialiste en Shiatsu, qui pratique sur rendez-vous (06 23 37 44 71) divers massages ainsi que de l'accompagnement psycho-corporel.



Et pour finir, **Jean-Pierre Lefebvre**, après avoir exposé 2 années de suite au foyer rural, a investi l'ancien atelier communal (576 Montée du village, avant la fontaine et à côté des vannières) pour y fabriquer des objets déco en bois. Sur Chomérac depuis de nombreuses années, il avait laissé un peu tomber sa formation de menuisier pour pratiquer d'autres métiers. Mais à l'heure de la retraite, avec plus de temps libre, il s'est replongé dans sa passion pour le bois. Quand la météo ne lui permettait pas de bricoler en extérieur, il s'est également mis à la peinture ! Vous trouverez dans **La Boutique de Jean Pi** divers objets décoratifs en bois ainsi que ses peintures. Et pour Noël, prochainement des sapins en bois !!

Horaires d'ouverture : le mercredi de 14h à 18h ; le samedi de 10h à 18h ; le dimanche de 10h à 13h.



Bibliothèque

Comme chaque année, la bibliothèque est restée ouverte à ses horaires habituels tout l'été. Un service permettant à chacun d'emprunter gratuitement livres, magazines, DVD ou jeux de société pour se distraire, s'informer, jouer en famille...

Du 28 septembre au 5 octobre, la salle des mariages s'est transformée en **salle de classe** d'un autre temps. S'y trouvaient des objets anciens prêtés par des habitants, ainsi que des archives sur les écoles de St-Vincent (construction, photos de classe...). En fond sonore, quelques poèmes récités par des jeunes et moins jeunes usagers de la bibliothèque. Des dictées issues d'anciens Certificats d'Études Primaires ont été proposées à la plume (ou au stylo pour les moins courageux).

Si vous avez chez vous des photos de classe, vous pouvez les apporter à la mairie ou à la bibliothèque pour compléter nos albums qui seront visibles toute l'année aux horaires d'ouverture. La véranda, qui permet de relier la bibliothèque à la terrasse du donjon, vous attend avec ses fauteuils confortables pour consulter sur place toutes les archives disponibles qui concernent notre village. Ainsi qu'un joli choix de bandes dessinées...

Pour rappel, les horaires d'ouverture proposés par les bénévoles sont :

- Le mercredi de 17h à 19h ;
- Le dimanche de 10h à 12h.

Au programme cet automne :

- Dimanche 2 novembre : **Gratifieria** avec les associations BLAC et Sème ta Graine ;
- Jeudi 13 novembre à 20h au foyer rural : projection du **documentaire "L'énergie des dieux"** dans le cadre des Sentiers du doc (projet musical avec des personnes autistes) ;
- Mardi 18 novembre à 20h au Rieutord : **soirée autour d'un livre** (livres à lire à emprunter à la bibliothèque) ;
- Samedi 29 novembre à partir de 18h au Foyer Rural : **animation sur l'Inde**. Atelier culinaire, repas, musique et contes indiens.



Le point sur les déchets ménagers

Le tri et le compostage, ce ne sont plus des options, c'est la loi !

Depuis l'installation des 7 points de tri de la commune, on note une amélioration du tri. Vous trouvez au même endroit des bornes pour le verre, le papier et emballages, les grands cartons, et les ordures résiduelles. Quelques objets sont toutefois déposés à côté par des personnes qui semblent ne pas connaître nos déchetteries (Cruas, Le Teil et Privas) ou qui ignorent que l'on peut aussi rapporter les piles, batteries, électroménager, jouets... dans les magasins qui les vendent. Vous devez trier et composter les déchets du quotidien et porter en déchèterie les déchets occasionnels et encombrants : c'est facile, pratique et utile !

Sinon, les coûts de traitement des ordures ménagères augmentant très fortement, la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron n'aura pas d'autres solutions que de mettre en place une tarification nouvelle ! Pour rappel, le taux actuel de la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères est fixé chez nous à 0%, ce qui est rarissime.

Quelques pistes pour **alléger la corvée du tri** :

- Acheter en vrac dans des sacs ou bocaux réutilisables ;
- Eviter les produits suremballés ;
- Boire l'eau du robinet (moins de bouteilles à trier) ;
- Réduire ses commandes sur internet (→ moins de cartons à plier !).

Quant aux **biodéchets**, on peut en faire du compost ! Les biodéchets, ce sont :

- Les déchets de cuisine et de table : épluchures, coquilles d'œufs, pain rassis, marc de café...
- Les déchets de jardin : tontes, feuilles mortes, petites branches.

Ils représentent 9,5 millions de tonnes de déchets en France par an. Correctement triés, collectés et valorisés, ces déchets peuvent devenir une ressource précieuse, au lieu de finir en décharge.

Le tri des biodéchets permet de :

- Réduire le bilan carbone du secteur des déchets ;
- Produire du compost, du digestat et du biogaz (utilisable pour le chauffage ou comme carburant vert) via la méthanisation ;
- Améliorer la qualité des sols (grâce aux fertilisants organiques) ;
- Contribuer à une économie circulaire locale et vertueuse. dechets@ardecherhonecoiron.fr

Notre Communauté de communes propose un composteur au prix de 25€ à tous ceux qui possèdent un jardin. Pour les autres, des sites de compostages collectif ont été installés, dont un au cœur du village de Saint-Vincent.

Le composteur en usage individuel ou partagé permet de trier et de transformer les biodéchets en compost chez soi ou à proximité.

Service déchets : 04 75 00 04 11 ou

dechets@ardecherhonecoiron.fr

Branches et déchets de taille après broyage peuvent être compostés ou servir de paillage au jardin, sinon ils peuvent être portés aux déchèteries. Pour vous éviter des aller-retours, la commune propose aux habitants de Saint-Vincent de déposer leurs déchets de taille en dessous du cimetière **entre le 1^{er} et le 26 octobre inclus**.



Graines de champions

Il existe des terres plus fertiles que d'autre, il semblerait qu'à St Vincent quelques graines bien semées aient donné de jeunes pousses prometteuses.

Nous avons pu rencontrer entre deux entraînements quatre jeunes athlètes avec un palmarès déjà impressionnant.

Le printemps a vu éclore deux jeunes gymnastes qui ne demandent qu'à s'épanouir, Lilou Bonnet âgée de 15 ans et Maëlya Durand âgée de 13 ans pratiquent la gymnastique artistique au sein du Sporting Club de Privas.

Cette discipline extrêmement difficile tant par l'exigence physique que par la précision de chaque geste se pratique sur quatre agrès différents : le sol (sur une chorégraphie musicale), le saut de cheval, les barres asymétriques (spécialité de Maëlya), et la poutre (spécialité de Lilou).

Des compétitions individuelles et par équipes sont organisées du mois de janvier au mois de juin, au cours desquelles les gymnastes sont notées par un jury sur chaque figure en fonction de différents critères établis par la fédération. Pour nos barrésiennes, les compétitions se font essentiellement par équipes.

Après avoir terminé premières du championnat départemental, troisièmes en interdépartemental, premières en régional, elles sont parties avec leur équipe à Bordeaux pour participer aux championnats de France où elles terminent sur la troisième place du podium.

Une performance qui vient récompenser un travail intense, 9 heures d'entraînement par semaine et 6 années de pratique de la discipline.

Pour les déplacements, les familles accompagnent (bien souvent les mamans) et c'est l'occasion pour petits et grands de passer d'excellents moments et de rencontrer des stars de la discipline.

Tout ce temps passé à travailler peut nous paraître long et fastidieux alors que pour Lilou, c'est l'occasion de se libérer l'esprit et s'épanouir en compétition. Tandis que Maëlya, quant à elle, considère carrément son club et son équipe comme sa deuxième famille !

Et comme « quand on est passionné on ne compte pas », elles s'investissent auprès des plus jeunes pour les coacher, Lilou se forme aussi pour être jury.

Nous sommes ravis de voir à quel point elles sont heureuses de pratiquer ce sport et nous ne pouvons que les encourager à continuer dans cette voie.

Bravo les filles !!!

Nos deux autres athlètes à s'être distingués cette saison nous viennent de la famille Papini-Blanchard.

Adan 15 ans et Paul 13 ans sont nés et ont grandi à Saint Vincent. Ces 2 frères se sont essayés, il y a 6 ans, à une discipline très exigeante, à savoir le triathlon. Un sport qui demande des compétences dans 3 disciplines différentes : la natation, le vélo et la course à pied.

Ils sont tous les 2 licenciés dans le club du tri07 à Privas, le club de natation estivale de Beauchastel, ainsi que dans le club d'athlétisme « PRVR » de Privas pour Adan, et dans le club « AZAD » de Privas pour Paul.

La rigueur, l'obstination, la volonté ainsi qu'un cadre et un soutien familial sans faille leurs ont permis de se classer parmi les meilleurs tant au niveau régional qu'au niveau national. Jugez par vous-même :

Paul en benjamin 2 finit :

3^{ème} au championnat de France de natation estivale

7^{ème} régional et 29^{ème} au championnat de France d'aquathlon

2^{ème} départemental et 4^{ème} académique en cross

Adan en minime 2 obtient :

7 médailles dont 1 en or, 5 en argent et 1 en bronze au championnat de France de natation estivale

Une 13^{ème} place au championnat de France d'aquathlon

Une 27^{ème} place au championnat de France de triathlon

Une 81^{ème} place au championnat de France de duathlon



Il leur a fallu s'entraîner pendant de nombreuses heures la semaine et les week-ends par tous les temps mais aussi composer avec leurs études puisque c'est une des conditions imposées par leurs parents pour continuer leur passion à ce niveau. Là aussi les résultats ont été au rendez-vous puisqu'ils ont tous les 2 de très bons résultats.

L'esprit de compétition les anime complètement puisque Paul a pour objectif de battre le record que son frère détient au cross du collège et Adan souhaite se qualifier de nouveau en 2026 pour les championnats de France dans les 3 disciplines en obtenant la meilleure place possible.

Ils n'ont d'ailleurs pas attendu pour tenter d'atteindre leurs objectifs puisqu'ils ont participé à la fin du mois de septembre aux qualifications des championnats de France de 5 km de course à pied. Les 2 sont qualifiés et se présenteront donc sur la ligne de départ le 26 octobre à Fréjus.

Ils ont également participé au triathlon du lac de Champos où Adan s'est particulièrement distingué en terminant 1^{er} au scratch (premier tout âge confondu). Paul quant à lui a fait une honorable 5^{ème} place chez les benjamins.

Nous les félicitons pour ces incroyables performances et leurs souhaitons une année pleine de réussite. Ils nous prouvent qu'avec une volonté de fer pour le corps et pour l'esprit tout devient possible.

Comme le disait Pierre de Coubertin « Le sport est l'école de la vie, il nous apprend le respect des autres, la discipline, la persévérance et l'esprit d'équipe ».

Nos jeunes pousses de Barisiens ont déjà toutes commencées à récolter les fruits de leur travail et de leurs passions. Nous ne manquerons pas de suivre leur ascension avec beaucoup d'intérêt !

AXA

La commune se mobilise pour les habitants de Saint-Vincent-de-Barrès. Une réunion d'information concernant les complémentaires santé, avec des réductions allant jusqu'à 20 %, se tiendra le jeudi 20 novembre à partir de 18h au Foyer Rural. Cette réunion sera suivie d'une collation. Venez nombreux !

Conseiller AXA
Yohan SALVAT
Tél : 06 26 73 16 89
Mail : yohan.salvat.am@axa.fr



L'offre « Ma Protection pour votre Commune » : Saint-Vincent-De-Barrès

Pour votre santé

AXA organise une réunion publique d'information avec présentation d'une réduction spéciale sur le contrat santé allant jusqu'à - 20 %⁽¹⁾ pour les habitants de la commune.

**Le 20/11/2025
à 18h00**

Salle « Le Foyer rural »
Suivi d'une petite collation

Conseiller AXA
Yohan Salvat
Tél : 06 26 73 16 89 - Mail : yohan.salvat.am@axa.fr

(1) Cette réduction est réservée aux habitants de la commune de Saint-Vincent-de-Barrès. Elle est soumise à conditions. Pour en bénéficier, il faut souscrire un contrat santé AXA avant le 31/12/2025. Les conditions de participation sont disponibles sur le site www.axa.fr. Les habitants de la commune de Saint-Vincent-de-Barrès sont invités à se rendre à la réunion d'information pour en savoir plus.

Catastrophe naturelle

La commune de Saint-Vincent-de-Barrès a fait une déclaration de catastrophe naturelle - sécheresse réhydratation des sols. Si vous avez remarqué des fissures sur vos terrasses, murs ou autres, vous pouvez déposer un dossier en mairie avec un courrier explicatif et des photos.

Taille des haies

De nombreuses haies bordent les propriétés privées le long des voies communales. Elles débordent souvent un peu ! Il faut les contenir à 50 cm au moins en retrait du bord de la chaussée pour faciliter la visibilité et les abords du domaine public.

Il est temps de les tailler. Un petit rappel : pour les particuliers, le dépôt de branchages (en dessous du cimetière) est ouvert jusqu'au 26 octobre.

Associations

Barrès Loisirs Animation Culture

C'est la rentrée, après un bel été, parfois caniculaire, égayé par les marchés nocturnes du mercredi avec de bons moments de convivialité grâce aux musiciens qui ont mis une belle ambiance ainsi que tous les participants, associations tenant la buvette, traiteurs, artisans.

C'est aussi la rentrée pour Blac et les activités que nous proposons :

La **chorale** reprend, tous les lundis de 19h à 20h30 au foyer.

Contact : Ameline PFISTER - fb [@gospelenvie](#) - Tél 07 66 10 43 49

Initiation aux danses folk une fois par mois à 20h30 : 29/09, 13/10, 10/11, 8/12, 2026 : 5/01, 2/02, 2/03, 30/03, 27/04, 18/05 et 22/06.

Atelier musique les lundis de 17h à 18h30 : des ateliers pour accordéon diatonique sont ouverts pour ceux qui veulent découvrir l'instrument ou bien jouer en toute simplicité.

Contact : Patrice Keller de Schleithem - 06 82 25 67 72 - p.kds@orange.fr

Les rendez-vous mensuels de **ciné-débat** reprennent dès le 26 septembre, selon un format inchangé, à savoir en 3 temps : projection, débat, moment de convivialité.

- 26 septembre sur le thème des féminicides ;
- 23 octobre, festival Alimenterre, « On mange quoi » (Delapierre et Rolland) ;
- 27 novembre, festival Alimenterre, « Manger pour vivre » (Valérie Simonet) ;
- 18 décembre, projection spéciale enfant ;
- En 2026 : 22 janvier, 26 février, 26 mars : thème à déterminer.

A vos agendas ! On vous en dira plus sur chacun de ces films/documentaires quelques jours avant la projection. Comme d'habitude, ça se passera au foyer et ça commencera à 19h30.

Troc cultures le 2 novembre organisé conjointement avec la gratifieria de « Sème ta graine » et de la bibliothèque ; préparez vos graines, boutures etc. pour les échanger.

Comme nous l'avons déjà indiqué dans de précédentes éditions, nous disposons d'un **stock de costumes** réalisés à l'occasion des Médiévales. Ces vêtements prennent de la place et risquent de se détériorer. Aussi avons-nous décidé de les proposer à des associations, mais préalablement de laisser ceux et celles qui les ont fabriqués la possibilité de les récupérer, gratuitement s'entend.

Contactez-nous : 07blac@gmail.com.

Notez d'ores et déjà la date de notre **Assemblée générale** qui se tiendra le 4 décembre à 19h au cours de laquelle nous présenterons aux adhérents, qui disposent du droit de vote, et plus généralement à tous les participants, les comptes et les différents rapports, moral, financier, d'activité. Ce sera l'occasion à la fois de fêter les 30 ans d'existence de Blac, mais aussi de réfléchir ensemble au devenir de notre association. Toutes les pistes seront ouvertes à la discussion : dissolution, fusion, mise en sommeil, continuité. Les autres associations du village seront invitées à participer à cette réflexion.



C'est la rentrée pour les enfants et aussi pour notre association

Avant de commencer, nous vous présentons le dernier événement de l'année 2024-2025 :

La fête de l'école, à St Bauzile. Les enfants ont réalisé un spectacle avec leurs maîtres et maîtresses. Après le spectacle et le repas, les enfants ont pu profiter pleinement des activités proposées par l'Association des Parents d'Elèves : jeux gonflables, jeux en bois, maquillage, tatouage et taureau mécanique !

Cette belle fête s'est clôturée par le tirage de la tombola des écoles.



Cet été, l'équipe de l'APE a pu tenir une buvette lors d'un mercredi de l'été. Une belle soirée, en musique !

La nouvelle année commence !

L'assemblée générale de l'association de parents d'élèves s'est déroulée le 26 septembre à 18h30 à la salle des fêtes de St-Lager-Bressac.

Nous avons pu échanger avec de nombreuses personnes afin de faire vivre encore et encore notre association et également nos écoles.

Pour nous contacter, n'hésitez pas à nous écrire sur la boîte mail : ape07.rpi@gmail.com

Cirquambule

Voici quelques photos de nos spectacles de fin d'année.

Le groupe ados a clôturé l'année avec 2 représentations : une devant l'école maternelle de St-Vincent-de-Barrès et une autre devant l'école de St-Lager-Bressac. Les enfants et les enseignants ont beaucoup apprécié.

Pour l'année 2025-2026, un nouveau projet se met en place : tous les lundis soir, un groupe d'ados et d'adultes se retrouve dans la salle de St-Lager-Bressac pour monter un spectacle. Ce spectacle sera ambulant. Nous espérons nous produire dans différentes communes.

Nous aurons aussi nos stages de cirque pendant les vacances scolaires.

- Toussaint : du lundi 20/10 au mercredi 22/10 de 10h à 16h ;
- Février : du lundi 9/2 au mercredi 11/2 ;
- Pâques : du mardi 7/4 au jeudi 9/4 ;
- Juillet : du lundi 6/7 au jeudi 9/7.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site internet, Facebook, Instagram.

Mail : cirquambule@hotmail.fr

Téléphone : 06 64 00 89 65



Sport, Loisirs du Barrès

Début 2026, Sport Loisirs du Barrès fêtera ses 4 ans. L'association comporte cette année 50 adhérents (35 adultes + 15 enfants).

Tous les mardis de 18 à 19h se déroule une séance pour les enfants, encadrés par 2 adultes minimum.

De 19 à 21h c'est au tour des adultes de rentrer en piste. Souvent suivi d'une analyse des plus belles actions réalisées.

Nous souhaitons remercier la mairie et nos partenaires : Le fournil de Sébastien, Thermopac 07, Sprinte et DMR Bardage qui nous ont permis et nous permettront de réaliser de nombreux projets :

- Mise à disposition du terrain avec éclairage et vestiaire ;
- Jeux de maillots + shorts pour tous les licenciés ;
- Achat de matériel pour les séances ;
- Participation au marché de Noël (chaleureux remerciements à David et Inolla pour leur dévouement) ;
- Réalisation de la deuxième édition du tournoi de foot à 7 à St-Vincent en juin 2025, événement qui sera reconduit le dernier samedi de juin 2026 ! (27/06/2026)



Que ce soit sur le terrain ou lors d'évènements et projets, nous observons que le foot est bien plus qu'une activité physique, c'est un moteur de lien social et d'épanouissement collectif.

Pour cette nouvelle année, nous désirons continuer ces projets qui réunissent nos membres autour de valeurs qui nous tiennent à cœur, belle année sportive à toutes et à tous.

Pétanque du Barrès

Cette saison 2025 a été particulièrement sportive pour la Pétanque du Barrès. Effectivement, nous avons un vice-champion d'Ardèche au tir de précision, suivi d'une triplette mixte qui s'est sélectionnée pour la ligue et qui malheureusement a chuté lors des poules. Mais nous avons également une triplette masculine qui a atteint le championnat de France. Elle a dû s'incliner en 8ème de finale à Pontorson dans la Manche. Une doublette masculine a été également sélectionnée pour le championnat de France à Millau mais s'est inclinée lors des poules.

Le 8 octobre à 14h à Saint-Vincent-de-Barrès, notre équipe de vétérans jouera les phases finales pour être Champion des Clubs et l'équipe 4 open jouera pour le même titre le 11 octobre à domicile. Ces 2 équipes montent en division 3.



En somme, félicitations à tous nos licenciés pour leurs parcours et ceux à venir. Nous tenons à remercier tous nos sponsors sans qui certaines choses ne seraient possibles mais également au soutien de la mairie qui contribue à l'embellissement du club, par la réalisation d'un nouveau local, l'habilitation de 32 jeux et une aide exceptionnelle pour le déplacement lors de la finale du championnat de France.



🌱 Sème ta graine 07 : une rentrée haute en couleurs !

À **Sème ta graine 07**, on ne chôme pas ! Toujours aussi motivée, notre joyeuse équipe continue d'agir pour une vie citoyenne plus riche, plus drôle, plus coopérative. Ici, on cultive le lien social, l'expression de chacun et le plaisir de faire ensemble... le tout avec une bonne dose d'humour et de bonne humeur !

En septembre, le bureau fait sa rentrée !

C'est le moment de planifier nos prochaines aventures collectives. Et autant vous dire qu'on a des idées plein les cartons :

Au programme :

- Participation aux **gratifierias** ;
- Retour du **Ludibarrès** : un espace jeux en libre accès pour petits et grands joueurs ;
- Des **spectacles vivants** qui vont vous faire vibrer ;
- Et peut-être d'autres surprises... on ne va pas tout vous dire maintenant !

Restez dans la boucle !

On vous tient au courant par **mail**, sur **Facebook** et via l'appli **Intramuros**. Alors, restez connectés !

Le projet BraCo continue de mousser !

La **Brasserie Collective** reprend du service : les membres peuvent toujours utiliser le matériel pour brasser leur propre bière à la maison. Un moment d'apprentissage, de transmission... et de dégustation, évidemment !

Les brasseurs de la saison passée se retrouveront en septembre pour partager leurs créations.

Envie d'en savoir plus ? Direction 👉 <http://projetbraco.wordpress.com>

Enfin, Sème ta graine propose un **grand jeu** pour petits et grands avec une succession de chiffres bien étrange...



23-4-26-9-17-26-9-16- -14-16-13- -7-22- -11-13-26-8-4-26-13-26- -24-3-22-
14-14-26- -22-16- -15-13-26-14-10-13- -10-13-2-22-9-4-14-26-26- -11-22-13- -
14-26-8-26- -15-22- -2-13-22-4-9-26
12-11-17-14- -23-25-25-1-26-1-14- -23-17- -16-14-1-15-11-14-,- -5-8- -2-23-
17-16- -26-'-23-24-11-14-26- -15-'-5-10-15-25-14-5-14-1- -15-17-14- -25-1- -
15-5-16-1-:- -4-16-16-12-15-:-/-/-17-14-8-15-.-2-14-/-0-19-4-13-21-19

L'association Pas à Pas



Pas à Pas vous invite à pratiquer le Qi Gong au cours de séances hebdomadaires proposées par les animateurs de l'association les

- mardis de 10h à 11h30 ;
- mardis de 19h à 20h30 ;
- mercredis de 8h30 à 10h.

Ces séances se déroulent soit au foyer de Saint-Vincent-de-Barrès soit au Rieutord si le temps le permet.

Qu'est-ce que le Qi Gong ?

Le Qi Gong est une pratique énergétique chinoise basée sur des mouvements lents qui mobilisent le souffle, le corps et l'esprit.

Pour les orientaux, l'homme est un trait d'union entre le ciel et la terre. Il vient au monde avec un héritage qui constitue son énergie vitale. A celle-ci s'ajoutent l'énergie de l'air (donc du ciel) et l'énergie des aliments (donc de la terre). Ces énergies s'unissent, se transforment et circulent dans tout le corps.

Ni pratique de bien-être, ni gymnastique, le Qi Gong est une discipline corporelle énergétique d'origine chinoise qui s'apparente aux arts martiaux.

Le propos du Qi Gong est de libérer, de fluidifier cette circulation énergétique. Pour cela la respiration est essentielle car ce qui relie, unifie, fait le lien entre toutes les parties de nous-mêmes, c'est le souffle, aussi les mouvements du Qi Gong sont-ils synchronisés avec la respiration.

Les mouvements amples, doux, effectués dans la lenteur, favorisent l'écoute profonde de soi. Notre ressenti corporel est souvent morcelé : lorsque l'énergie circule librement le corps est unifié. La prise de conscience, le ressenti, le respect et l'acceptation de nos blocages, de nos nœuds, de nos limites permettent, en douceur, de les apprivoiser et, peut-être, de les dépasser.

Le Qi Gong est un outil, au même titre que les autres pratiques traditionnelles, un outil qui nous permet de travailler sur nous en favorisant une écoute profonde de nous-mêmes, une écoute qui ne juge pas, ne juge pas, mais accepte et respecte. Une écoute bienveillante (mais non complaisante). On constate, on utilise toute son attention, sa vigilance, sa conscience.

Au même titre que les autres pratiques martiales traditionnelles, le Qi Gong ne promet rien : pratiquer sans but et sans attente permet de vivre pleinement l'instant présent dans l'ici et maintenant.

Vous pouvez nous rejoindre pour un cours d'essai, ou appeler au 06 42 65 07 56, pour plus de renseignements.

SCRAC'A'DO

Association Loi 1901 n°0072012812

Siège social : Sylvie Méalarès 802 Route de la Pierre plantée 07210 Saint-Vincent-de-Barrès

Sylvie : 06 74 99 81 41

Sylvie.mealares@neuf.fr

REPRISE DES ACTIVITES LE SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025

Première séance découverte offerte

RDV de 9h45 à 11h45

Tous les quinze jours

Hors vacances scolaires



Petite salle de St-Lager-Bressac
en face la boulangerie

Pour les enfants à partir de 6 ans
Venez découvrir différentes activités manuelles :
Serviettage / modelage
Quilling / mosaïque
Recyclage matériaux
Etc

Attention places limitées !!
Maxi 10 enfants



Le Club Rencontre face à son avenir

Le club existe depuis début 1990, bientôt 36 ans. Cependant son avenir est incertain. Lors de la prochaine assemblée générale prévue le 15 janvier, le bureau sera renouvelable. Parmi les dirigeants qui œuvrent depuis plus de 20 ans, certains souhaitent prendre du recul, ce qui est légitime après ces nombreuses années au service du collectif. Il est évident que l'association ne pourra pas fonctionner avec 2 ou 3 dirigeants, c'est impossible. A l'heure actuelle, malgré des appels répétés, il ne semble pas que les bonnes volontés soient légion pour remonter une équipe. Que se passera-t-il le 15 janvier 2026 ? C'est un peu tôt pour le dire, mais en cas d'absence de volontaires pour poursuivre l'aventure, il ne faut pas écarter l'idée d'une mise en sommeil de l'association, voire de sa disparition pure et simple. Pourtant, le Club Rencontre tient sa place dans le paysage associatif de la commune car il s'adresse à ceux qui, un peu moins jeunes, souhaitent garder un contact avec les autres. Si la génération actuelle de membres n'a plus la passion des cartes comme nos grands anciens, les moments de retrouvailles autour d'une table restent des temps forts pour tous. Alors, attendons début 2026 pour savoir la suite des événements et gardons l'espoir.

Après cet éditorial un peu noir, il faut revenir sur le repas qui a réuni la quasi-totalité des adhérents au nouveau restaurant Le Rieutord, au camping, il y a quelques jours, pour un très bon repas. Cette belle journée s'est prolongée par des parties de boules ou de cartes ou plus simplement par une promenade permettant de découvrir le site dans sa nouvelle configuration.

Les prochaines dates : jeudi 6 novembre, paëlla ; jeudi 11 décembre, repas de Noël et jeudi 15 janvier, assemblée générale au foyer rural.



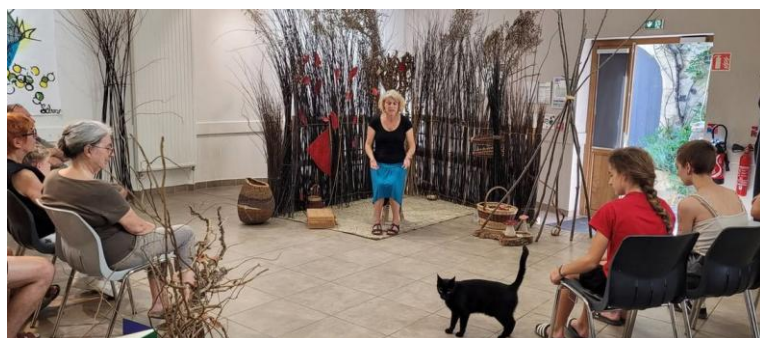
Des nouvelles de l'ASCAR

De juin à septembre, l'ASCAR s'est installée dans la vitrine de l'échoppe ! Les visiteurs ont pu apprécier le travail des artisans du village, vanneries d'Anne-Claire Bérard, reliures d'Anne-Claire Fessard, aquarelles d'Amandine Alves, calligraphies de Sabrina Dejeans, créations bois de Samuel Coste-Chauvin et poteries de Natacha Simonnet...

Pendant la première quinzaine des vacances d'été, les artisans ont proposé une exposition d'ouverture des Estivales sur le thème des contes et légendes.

Le petit chaperon rouge, Babayaga, Peau d'âne, la princesse et la grenouille et bien d'autres clins d'œil aux contes traditionnels étaient à l'honneur...

Dimanche 14 juillet, l'exposition s'est transformée en décor pour accueillir le spectacle de contes de Géraldine Maurin.



LES ESTIVALES

Association des Créateurs et Artisans
à Villeneuve de Berg et alentours

DIMANCHE 13 JUILLET À 17H,
Spectacle de contes par
Géraldine Maurin,
Tout public, gratuit

Vernissage vendredi 4 juillet à 18h30

**Salle du Foyer Rural
du 5 au 17 juillet**

Entrée libre et gratuite
9h30 - 12h30 tous les jours
mercredi après-midi : 17h - 21h
dimanche après-midi : 15h à 19h
Contact : 04 75 65 15 93

ST VINCENT DE BARRÉS



Les premiers dimanches du mois entre juin et octobre, l'association a tenu un stand collectif sur le marché du village.

Tous les mardis des mois de juillet et août, les artisans sont intervenus auprès de jeunes adolescents flamands, résidant en séjour linguistique à Villeneuve de Berg.

Une belle expérience, du point de vue de chacun, qui a permis de conjuguer savoir-faire et pédagogie pour permettre aux jeunes de réaliser des objets artisanaux.



Des actualités de l'ASCAR...

Bobie Bobine, atelier de reliure d'Anne-Claire FESSARD, propose des cours de reliure suisse, japonaise ou copte, et de cartonnage pour adulte, adolescent, le samedi et le jeudi matin.

Renseignements : 06 77 38 10 99 - bobine.reliure@gmail.com

Atelier de calligraphie et d'enluminure de Sabrina Dejeans

Pour cette rentrée de septembre, l'atelier d'enluminure a repris les cours de calligraphie et enluminure : il s'agit de cours particuliers sur rendez-vous, de grand débutant à expert. Vous pourrez travailler autour de textes de votre choix, dans le style qui vous plaît (celtique, renaissance). Vous ferez connaissance avec les matériaux et les techniques utilisés au Moyen Âge comme le parchemin, les pigments naturels, la pose de la feuille d'or à plat et en relief, l'encre médiévale et participer ainsi à toutes les étapes de la création. Il n'est pas nécessaire de savoir dessiner même si c'est un plus.

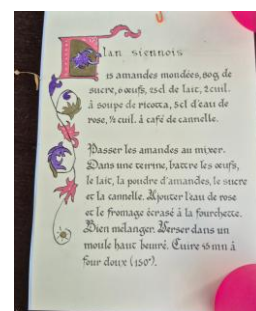
Renseignements à l'atelier tous les jours sauf le mercredi, y compris le samedi et dimanche, ou au 07 78 10 61 20.

Pour ceux que les cours n'intéressent pas mais sont curieux de découvrir ce métier, vous pouvez venir visiter l'atelier à ces mêmes horaires.

Enfin, à tous ceux qui ont suivi la réalisation du manuscrit de don Quichotte depuis presque quatre ans, sachez qu'il est maintenant terminé et qu'il sera visible à l'atelier pour l'été 2026.

Vous pourrez maintenant suivre la réalisation du nouvel ouvrage : L'art de la guerre de Sun Tzu.

Et bien sûr, la création de commandes particulières est toujours assurée.



Atelier Temps Libre de Samuel Coste-Chauvin

Après une candidature à un appel à projet lancé par Ardèche Département Tourisme (ADT) en 2022, Atelier Temps Libre a été retenu pour la fabrication d'arceaux à vélo électrique (VAE) et de box à vélos collectifs suite à sa proposition de design et de conception en circuit court.

Depuis 2024, plusieurs sites sont équipés d'arceaux VAE (et de box collectifs) conçus et fabriqués dans l'atelier à Saint-Vincent-de-Barrès.

Ainsi nous pouvons voir du « made in Saint-Vincent-de-Barrès » dans plusieurs sites touristiques d'Ardèche comme La Grotte Chauvet, le musée de la Lavande (Saint-Remèze), Saint-Martial, Coucouron... Mais aussi dans le Gard sur la commune de Gagnières.

D'autres projets d'installation sont en cours.

L'installation est proposée (suite à un dépôt de dossier auprès de l'ADT) à tous les professionnels du tourisme (gîtes, campings, etc) ainsi qu'aux collectivités afin de promouvoir les déplacements dits « verts », permettant par la même occasion un référencement au niveau départemental « Accueil Vélo » (projet financé par l'ADEME à hauteur de 50%).



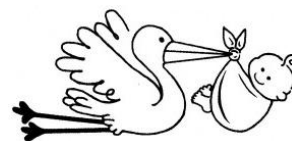
Atelier 1, 2, 3 Terre ! de Natacha SIMONNET

Elle vous propose des cours de modelage enfant, parent/enfant ou adulte les vendredis après-midi, samedis matin, samedis après-midi et pendant les vacances scolaires.

Renseignements : 06 60 14 52 51 - natacha.simonnet@gmail.com

Etat civil

NAISSANCES :



- Alice Mélissa Virmaux née le 29 mai 2025 fille de Mélissa Jouve et Alexis Virmaux (205 chemin de Chautel)
- Arthur Léon Berthaud né le 02 juin 2025 fils de Léa Hilaire et Florian Berthaud (2029 route de la Pierre Plantée)
- Thiago Jean-Louis Gilles Vetter-Bussard né le 25 juin 2025 fils de Morgane Bussard et Diégo Vetter (38 chemin du Chevalier)
- Isis Livia Marie Madeira née le 27 septembre 2025 fille de Marine La Fisca et de Christophe Madeira (17 ruelle des Échoppes)
- Joanne Rose Denise Madeira née le 27 septembre 2025 fille de Marine La Fisca et de Christophe Madeira (17 ruelle des Échoppes)

MARIAGES :

- Mme Marie Vignal et M. Anthony Carmignani le 14 juin 2025 (45 chemin de la Blachette)
- Mme Vanessa Gosset et M. Benjamin Combe le 09 août 2025 (Montpellier et 382 route Forestière)
- Mme Véronica Ruiz et M. Bruno Vignandel le 06 septembre 2025 (633 chemin de Tinteron)
- Mme Séverine Pagnon et M. Franck Busset le 20 septembre 2025 (100 chemin du Serre)



DECÈS :

- Mme Arlette Rouet le 22 juin 2025 à l'âge de 72 ans (2 place de la Tournelle)
- Mme Annie Guidolin le 09 juillet 2025 à l'âge de 74 ans (le Valadas)

